UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIS 537A-10	LE MONDE BRITANNIQUE DE 1800 A 1939
Numéro du cours	Titre du cours

A-2025	3	MOODLE
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

COLANTONIO, LAURENT	6409	colantonio.laurent@uqam.ca	A-6315
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Lundi (14h30-16h30) et sur rendez-vous

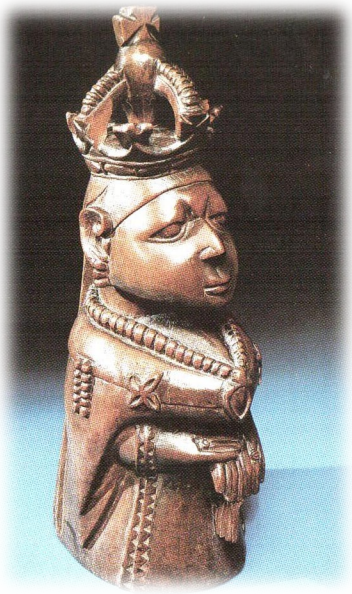

La reine Victoria : statuette africaine en bois, non datée

TABLE DES MATIERES

1 Description du cours 3
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 3
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 4
3.1 Formules pédagogiques 4
4 Sommaire des évaluations - Pondération 6
5 Calendrier du cours 6
6 Modalités du cours 8
6.1 Modalités de participation au cours 8
6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 8
6.3 Modalités de remise des travaux 8
6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 8
6.5 Modalités d'évaluation de la langue 8
6.6 Modalités d'évaluation des enseignements 8
7 Bibliographie - Médiagraphie 9
7.1 Documentation obligatoire 9
7.2 Documentation complémentaire 9
8 Références 10
8.1 SOUTIEN À LA réussite 10
8.2 Document et Informations additionnelles 11
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 12
8.4 Compétences 13

1 DESCRIPTION DU COURS

Au XIXe siècle, la Grande-Bretagne s'affirme comme la première puissance mondiale, tant sur le plan économique (industrie, commerce, finance) que dans les domaines coloniaux et diplomatiques. Le « monde britannique » forme un espace insulaire, continental et maritime des plus vastes, composé d'un « centre » (le Royaume-Uni) dont l'homogénéité sera à questionner et de « périphéries » impériales aux statuts variés : colonies de la Couronne, dominions, empire informel, etc.

Ce cours-atelier propose d'aborder quelques-uns des thèmes et des enjeux majeurs de l'histoire du Royaume-Uni et de son empire au regard des débats historiographiques qu'ils ont suscités et des sources à partir desquelles ils ont été étudiés. En privilégiant un va-et-vient dynamique entre les territoires du « monde britannique », du début du XIXe siècle aux années 1930, nous nous pencherons en particulier sur leurs interactions et la manière dont les historien.nes ont étudié ces relations. Nous réfléchirons aussi à la place occupée par chacun au sein de l'ensemble, ainsi qu'aux dynamiques et aux évolutions majeures à l'œuvre au cours de cette assez longue séquence chronologique, aux migrations et aux circulations, aux transferts culturels, aux appropriations réciproques, à l'émergence de sentiments d'appartenance ou de rejet. Les formes et les modalités du « projet impérial » et de la domination britannique sur son Empire et sur le monde seront questionnées, tandis que les facteurs contribuant à renforcer/structurer l'unité du « monde britannique » seront confrontés aux « forces centrifuges », agissant dans un sens opposé. Enfin, les histoires internes de chaque composante du « monde britannique » (notamment certains aspects de l'histoire politique, sociale et culturelle de l'Angleterre ou de l'Irlande) seront abordées, en particulier quand elles font sens à l'échelle du « monde britannique ».

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Ce cours-atelier de 3e niveau s'adresse aux étudiant.es d'histoire ayant déjà une bonne connaissance de l'histoire européenne. Outre le cours HIS 2315/2320 (Introduction à l'histoire de l'Europe contemporaine), il est souhaitable que les inscrits aient complété au moins un cours de 2e niveau dans le champ spécifique de l'histoire de la Grande-Bretagne, de l'Irlande ou de l'empire britannique.

Objectifs du cours :
Au terme de ce cours, l'étudiant.e sera en mesure de :

- Maîtriser les grands enjeux et les débats historiographiques suscités par l'histoire du monde britannique entre le début du XIXe siècle et les années 1930 ;
- Identifier les questions majeures que les historien.nes ont posées à cette histoire ;
- Utiliser correctement les notions et les concepts-clés forgés et utilisés par les contemporains puis les historien.nes pour comprendre et analyser le monde britannique ;
- Connaître la littérature scientifique (historiographie) en lien avec l'histoire du monde britannique et être capable d'en synthétiser la matière ;
- Identifier et interroger des sources primaires afin d'éclairer des problématiques portant sur le thème du cours-atelier ;
- Présenter oralement un problème historiographique de manière critique, structurée et claire ;
- Animer une séance de séminaire ;
- Prendre la parole et participer aux débats et discussions à chaque séance ;
- • Rédiger un compte rendu critique, en établissant des liens entre les textes, et en respectant la méthode historique et les normes du métier.

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Ce cours-atelier se déroulera sous la forme d'un séminaire hebdomadaire où la discussion collective et les débats argumentés, à partir de lectures communes, seront privilégiés. Chaque semaine un thème de réflexion différent sera proposé (voir le calendrier des séances), avec, la plupart du temps, une forte dimension historiographique et un temps réservé à la réflexion sur une source ou sur « l'actualité » du thème abordé. Chaque semaine, individuellement ou en binôme, un ou deux étudiant.es prendront en charge l'animation de la séance (exposé introductif, gestion de la discussion, synthèse finale).

Cette approche exige donc une préparation rigoureuse, soit la lecture, par toutes et tous, avant le cours, des textes et documents proposés (50 pages en moyenne). Ce travail préalable est la clé pour des séances fructueuses, riches et stimulantes, où chacun.e sera en mesure de participer activement. Pour chaque séance, les étudiant.es trouveront les documents à lire sur le Moodle du cours.

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

NOM DE L'EXERCICE : PRISE EN CHARGE D'UNE SÉANCE (30 %)

Les étudiant.es prendront en charge l'animation d'une séance, individuellement ou en binôme. Cet exercice les amènera à se questionner sur les problèmes historiques soulevés par les textes, sur la construction de l'argumentation des auteurs et sur la cohérence de leur démonstration. Il s'agira notamment de les faire dialoguer (en fonction de leurs arguments, leurs méthodologies, leurs approches, et du thème de la séance). Vous devrez aussi, sur la base d'une réflexion critique rigoureuse, être capable d'évaluer les points forts et les lacunes/faiblesses des textes.

La séance se déroulera comme suit :

1) Un exposé introductif (présentation critique des lectures) de 30 minutes, composé :

   a) D'une introduction (maximum 10 minutes) dans laquelle se trouveront :
      - La présentation de la thématique ;
      - La présentation succincte des textes et des auteurs (critique externe + quelques mots rappelant la problématique et les enjeux abordés, pour chaque texte) ;
      - La présentation de votre problématique générale (un questionnement transversal centré sur les textes) ;
      - L'annonce du plan (c'est-à-dire des 2 ou 3 axes de réflexion choisis).

   b) D'un développement :
      - Présentation successive, en deux ou trois parties, des thématiques transversales.
      - Important : dans chacune des parties, les textes/documents doivent être constamment croisés. Au minimum deux textes en dialogue par partie.

2) Un débat (1h30 à 2 h) au cours duquel les étudiant.es en charge de la séance mèneront la discussion et distribueront la parole, à partir notamment des thématiques de l'exposé introductif et de deux ou trois questions précises préparées à l'avance qui permettront d'amorcer les débats et de faciliter la prise de parole des autres étudiant.es.

3) Une conclusion, dans laquelle les étudiant.es reprendront de manière synthétique les principaux éléments de la séance et du débat.

Les étudiant.es sont invités à faire preuve d'originalité tant dans les supports utilisés (par exemple un diaporama) que dans les méthodes choisies pour animer le débat. L'exercice vise notamment à développer des compétences en communication orale, en particulier la cohérence et la clarté du propos, ainsi que la capacité de synthèse.

Lors du premier cours, les étudiant.es choisiront la séance qu'ils prendront en charge.

NOM DE L'EXERCICE : RAPPORT DE LECTURE (ÉCRIT ET INDIVIDUEL) SUR LA SÉANCE ANIMÉE (25 %)

L'exercice consistera, pour chaque étudiant.e, à remettre individuellement un rapport de lecture approfondi, par écrit, une semaine après sa prestation orale. Ce document de 6 à 8 pages (times new roman, interligne 1,5) s'appuiera bien sûr sur la présentation orale de la semaine précédente, mais gagnera à être enrichi par les échanges, débats et discussions suscités lors de la séance.

Ce travail, comme le précédent, amènera l'étudiant.e à se questionner sur les problèmes historiques soulevés par les textes, sur la construction de l'argumentation des auteurs et sur la cohérence de leur démonstration. Il s'agira notamment de les faire dialoguer (en

fonction de leurs arguments, leurs méthodologies, leurs approches, et du thème de la séance). Vous devrez aussi, sur la base d'une réflexion critique rigoureuse, être capable d'évaluer les points forts et les lacunes/faiblesses des textes.

Le rapport de lecture n'est donc pas un simple résumé des lectures. Il vise à développer les capacités de synthèse, de réflexion et de critique historique, à partir de lectures proposées.

Le rapport de lecture comprendra :

a) Une introduction dans laquelle se trouveront :
- La présentation de la thématique ;
- La présentation succincte des textes et des auteurs (critique externe + quelques mots rappelant la problématique et les enjeux abordés, pour chaque texte) ;
- La présentation de votre problématique générale (un questionnement transversal centré sur les textes) ;
- L'annonce du plan (c'est-à-dire des 2 ou 3 axes de réflexion choisis).

b) Un développement :
- Présentation successive, en deux ou trois parties, des thématiques transversales.
- Important : dans chacune des parties, les textes/documents doivent être constamment croisés. Au minimum deux textes en dialogue par partie.

c) Une conclusion, dans laquelle seront repris de manière synthétique les principaux éléments du rapport de lecture, en réponse à la problématique posée en introduction.

NOM DE L'EXERCICE : RAPPORT DE LECTURE (ÉCRIT ET INDIVIDUEL) SUR UNE AUTRE SÉANCE (25 %)

Les consignes pour ce 2e rapport de lecture sont globalement les mêmes que pour le 1er rapport, à deux différences près :
1) Ce rapport sera à remettre au plus tard au début de la séance concernée, et non la semaine suivante.
2) Ce rapport proposera trois questions transversales susceptibles d'être posées au groupe pendant la séance.

L'exercice consistera, pour chaque étudiant.e, à remettre individuellement un rapport de lecture approfondi de 6 à 8 pages (times new roman, interligne 1,5) au début de la séance concernée. Il peut porter sur n'importe quelle séance, en dehors de celle qu'il, elle a prise en charge.

Ce travail, comme les deux précédents, amènera l'étudiant.e à se questionner sur les problèmes historiques soulevés par les textes, sur la construction de l'argumentation des auteurs et sur la cohérence de leur démonstration. Il s'agira notamment de les faire dialoguer (en fonction de leurs arguments, leurs méthodologies, leurs approches, et du thème de la séance). Vous devrez aussi, sur la base d'une réflexion critique rigoureuse, être capable d'évaluer les points forts et les lacunes/faiblesses des textes.

Le rapport de lecture n'est donc pas un simple résumé des lectures. Il vise à développer les capacités de synthèse, de réflexion et de critique historique, à partir de lectures proposées.

Le rapport de lecture comprendra :

a) Une introduction dans laquelle se trouveront :
- La présentation de la thématique ;
- La présentation succincte des textes et des auteurs (critique externe + quelques mots rappelant la problématique et les enjeux abordés, pour chaque texte) ;
- La présentation de votre problématique générale (un questionnement transversal centré sur les textes) ;
- L'annonce du plan (c'est-à-dire des 2 ou 3 axes de réflexion choisis).

b) Un développement :
- Présentation successive, en deux ou trois parties, des thématiques transversales.
- Important : dans chacune des parties, les textes/documents doivent être constamment croisés. Au minimum deux textes en dialogue par partie.

c) Une conclusion, dans laquelle seront repris de manière synthétique les principaux éléments du rapport de lecture, en réponse à la problématique posée en introduction.

d) L'énoncé de trois questions transversales susceptibles d'être posées au groupe pendant la séance.

NOM DE L'EXERCICE : PARTICIPATION AU SÉMINAIRE (20 %)

Un cours de ce type exige en outre une participation régulière et active de chaque étudiant.e, ce qui explique la part non négligeable accordée à ce critère d'évaluation. Il importe donc, comme indiqué plus haut, d'envisager les lectures obligatoires le plus sérieusement possible, de consacrer du temps pour s'approprier chaque texte afin de faciliter les interventions pertinentes durant les séances de séminaire. À cette fin, il est fortement recommandé de préparer à l'avance quelques questions/analyses portant sur chacun des textes proposés ou qui les font dialoguer.

Au cours de la session, il est attendu que vous preniez activement et judicieusement part aux discussions et aux débats. Un manque d'assiduité et/ou une passivité excessive en cours nuiront à la note finale de participation, déterminée en fin de session.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Prise en charge d'une séance (exposé introductif / conduite du débat / synthèse)	30	Une fois dans la session
Rapport de lecture (écrit) sur la séance animée	25	Une fois dans la session
Rapport de lecture (écrit) sur une autre séance	25	Une fois dans la session
Participation au séminaire	20	Toute la session

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lectures / travail à faire avant la séance
1	08/09	▪ Présentation du cours / entente d'évaluation / calendrier ▪ « Le monde britannique » : enjeux et débats	Lecture du plan de cours
2	15/09	▪ « Jeux d'échelles ». De l'histoire de l'Angleterre à celle des « îles » et de l'Empire	*Les lectures obligatoires pour chaque séance sont indiquées dans un document à part, consultable sur le moodle du cours.* *Chaque texte à lire sera par ailleurs consultable sur le moodle dans l'onglet associé à la date du cours.*
3	22/09	▪ Le Royaume-Uni : un État, quatre nations ? Identité(s) nationale(s) et *Britishness*	
4	29/09	▪ Quel projet impérial ?	
5	06/10	▪ La Grande Famine d'Irlande et ses interprétations	
6	13/10	Action de Grâce	
7	20/10	Semaine de lecture	
8	27/10	▪ Migrations et circulations dans le monde britannique	
9	03/11	▪ Économie et société… en débats	
10	10/11	▪ La Grande-Bretagne au XIXe siècle : immunisée contre la révolution ?	
11	17/11	▪ Conquête, contestations, répressions dans l'Empire britannique	
12	24/11	▪ Rapports sociaux de sexe et féminisme en Grande-Bretagne ▪ *Évaluation des enseignements*	
13	01/12	▪ Les marges, la police et l'imaginaire des bas-fonds dans le Londres victorien	

14	08/12	▪ « L'invention de la tradition » : kilt, monarchie et patriotisme impérial	
15	15/12	▪ L'Empire britannique dans la Grande Guerre : la question de la conscription ▪ Bilan du cours-atelier	

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

En présence, à l'horaire du cours : lundi 9h30-12h30.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques.

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **5 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

Un travail qui n'est pas remis selon les modalités exigées (telles que spécifiées dans le plan de cours ou dans les consignes remises par l'enseignant) pourra être refusé. Dans un tel cas, les pénalités pour les retards s'appliquent.

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10 % de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique nº 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

La liste des lectures obligatoires pour chaque séance (articles, chapitres de livres, sources primaires, etc.) sera placée dans un document à part sur le moodle du cours, avant la première séance. Les PDF de ces lectures obligatoires seront disponibles sur le Moodle du cours à la rentrée.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

8 RÉFÉRENCES

8.1 SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailetudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailetudiant.uqam.ca/liberte-academique/

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement no 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **:**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 COMPÉTENCES

Non applicable